

*Bilinguisme et trafic aérien*

**M. Mazankowski:** Monsieur l'Orateur, comme des incidents analogues se sont produits dans d'autres secteurs de la population active et que le gouvernement n'est pas intervenu avec une hâte aussi inconvenante, si je puis m'exprimer ainsi, pourquoi le ministre et le gouvernement ont-ils adopté leur position irréductible en l'occurrence?

**M. Fraser:** D'autant plus que l'affaire est encore devant les tribunaux et n'est pas réglée.

**M. Mazankowski:** Surtout que l'affaire est encore devant les tribunaux, comme mon collègue vient de le dire.

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, c'est précisément la raison pour laquelle la question est devant les tribunaux. C'est là qu'elle sera tranchée et je n'ai pas l'intention de la commenter.

**M. Fraser:** Précisément. Elle est devant les tribunaux.

**M. Lang:** Quant à la question de principe général, je dis aux députés qu'il fut un temps où nos vis-à-vis auraient dit chaque fois: «Vous ne devriez pas faire cela parce que ce serait la première fois», ou «parce que vous ne l'avez pas fait les dernières fois», et ainsi de suite. Nous avons bien fait comprendre que les choses devaient changer. Il faut que la loi soit respectée. Donc, lorsqu'une injonction est rendue, il faut qu'elle soit suivie d'une action. J'ai nettement fait connaître cette position et j'ai constamment suivi ce parti.

**M. Fraser:** Mais on n'a pas décidé si le contrat était valable et vous poursuivez en justice.

**M. Horner:** Monsieur l'Orateur, comme le député de Vegreville, je m'intéresse à ce qu'on assure la stabilité dans les services aériens de notre pays. Je veux que la bonne volonté règne chez ceux qui doivent surveiller la circulation aérienne, je veux parler des contrôleurs de la circulation aérienne. Le ministre peut-il, pour notre gouverne et celle de la population, nous dire si les contrôleurs de la circulation aérienne ont été consultés sur le choix de MM. Chouinard et Sinclair et s'ils étaient d'accord pour qu'on leur confie l'étude de la sécurité aérienne?

● (1540)

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà demandé aux contrôleurs de suggérer plusieurs noms afin que nous puissions songer éventuellement à ces personnes-là. Quand nous avons décidé qu'il vaudrait mieux avoir recours à la magistrature pour les commissaires nous pouvions difficilement nous mettre à discuter des mérites de l'un ou de l'autre des commissaires. Donc, il n'y a pas eu de discussions en ce sens même si j'ai eu des entretiens avant que les nominations ne soient faites avec divers représentants de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes et l'Association canadienne des contrôleurs de la circulation aérienne.

**M. Horner:** La réponse du ministre me déçoit beaucoup. Pour clarifier la situation, les contrôleurs de la circulation aérienne n'étaient-ils pas d'accord au départ pour que M. Keenan dirige cette commission d'enquête? Ne croyaient-ils pas que si le ministre et son ministère s'étaient montrés

[M. Fraser.]

de bonne foi dans le premier cas ils ne feraient pas la même chose dans le deuxième cas? Je regrette beaucoup que le ministre dise maintenant qu'il ne les a pas consultés conformément à ses engagements.

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, le député ne donne pas un compte rendu exact des faits dans le premier cas. C'est cela qui m'a donné des raisons de croire que nous n'aurions pas été plus avancés en les consultant jusqu'à ce qu'ils acceptent entièrement. Ce qui s'est passé avant m'a montré que cela ne marcherait pas. Nous avions, en effet, soumis certains noms aux contrôleurs qui ne nous ont donné aucune réponse. Nous sommes alors allés voir si M. Keenan était disponible et nous avons pensé qu'il leur serait pratiquement impossible de le juger inacceptable. Nous leur avons donné son nom avant de commencer à nommer les commissaires, mais nous n'avons reçu aucune réponse. En fait, je ne voulais pas que les choses traînent encore.

**M. Orlikow:** Monsieur l'Orateur, le trafic aérien de notre pays est maintenant interrompu. Il est clair que depuis quelque temps, il y a de sérieux malentendus et de profonds désaccords entre d'une part, le ministre et ses hauts fonctionnaires, et d'autre part les contrôleurs et les pilotes. Si l'on veut que les services reprennent rapidement, pourquoi le ministre n'a-t-il pas proposé la création d'une commission ou la nomination d'un commissaire investi de pouvoirs clairement délimités il y a plus de deux semaines? Pourquoi n'a-t-il pas alors discuté avec les associations concernées des personnes qu'il nommerait et de leur mandat, de sorte que nous saurions, même aujourd'hui, ce dont je doute, si les associations sont prêtes à accepter la nomination des commissaires, leur mandat, et si elles seraient prêtes à reprendre le travail pendant que la commission est à l'œuvre? Pourquoi n'a-t-il pris ces mesures plus tôt? D'autre part, saura-t-il avant la fin de la journée, s'il obtiendra vraisemblablement une adhésion concernant le fonctionnement de cette commission et si les employés reprendront le travail aujourd'hui ou demain?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, même maintenant, je ne puis garantir dans quelle voie nous allons nous orienter. D'ailleurs, c'est précisément la raison pour laquelle j'ai demandé aux députés d'en face de nous donner leur plein accord lorsque j'ai réclamé le rétablissement normal des services aériens pendant que la commission s'affaire à sa tâche. Si je n'ai pas fait telle ou telle chose, c'est que j'aurais probablement plus contribué à aggraver la situation qu'à la résoudre. Par conséquent, je prendrai la liberté de ne pas donner ces précisions.

**M. Orlikow:** Le ministre et son ministère ont-ils étudié la possibilité de fournir rapidement aux contrôleurs aériens des équipements et des instruments beaucoup plus modernes, comme ceux qu'utilisent les contrôleurs américains, ce qui, sauf erreur, accroîtrait énormément la sécurité et faciliterait le tracé de navigation des avions? En outre, cela aurait peut-être entraîné les contrôleurs à accepter beaucoup plus volontiers qu'aujourd'hui l'application plus généralisée du bilinguisme.

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, un programme est actuellement appliqué en vue de l'amélioration et du renouvellement des équipements. Aucune raison ne porte à croire que ce programme, ou l'état où il se trouve à l'heure actuelle, aurait eu une incidence sur le conflit actuel.